

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONTRÉAL
ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO

CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE DE DEMANDE DE
SCRUTIN RÉFÉRENDAIRE REMPLAÇANT LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT
DES PERSONNES HABILES À VOTER

CERTIFICAT DES RÉSULTATS EN VERTU DE L'ARTICLE 555 L.E.R.M.

PPCMOI
NUMÉRO PP-2021-002

RÉSOLUTION CA21 29 0144 AYANT POUR TITRE « PP-2021-002 – 13357, BOULEVARD GOUIN OUEST
ENTRE LES RUES HENRI-FABRE ET BELLEVILLE – ADOPTION DE LA RÉSOLUTION »

Je, soussignée, Alice Ferrandon, secrétaire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, certifie qu'une procédure de demande de scrutin référendaire remplaçant la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur la résolution CA21 29 0144 relative au PPCMOI PP-2021-002 a été tenue du 14 au 28 juin 2021.

QUE **1171** personnes étaient habiles à voter sur ladite résolution.

QUE **128** demandes étaient requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu.

QUE **70** demandes de scrutin référendaire écrites valides ont été reçues.

Par conséquent, la résolution CA21 29 0144 est réputée approuvée par les personnes habiles à voter.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce vingt-neuvième jour du mois de juin
de l'an deux mille vingt-et-un.



Alice Ferrandon, avocate
Secrétaire d'arrondissement

/ae